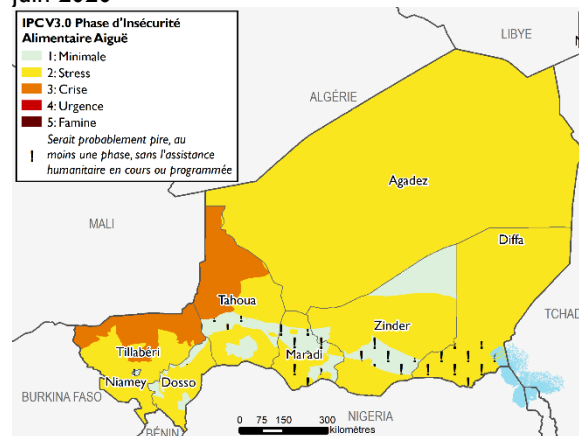


En plus de la crise sécuritaire, COVID-19 aggrave l'insécurité alimentaire et les moyens d'existence

MESSAGES CLÉS

- Les crises sécuritaires continuent d'affecter les régions de Diffa, Tillabéry, Tahoua et Maradi. Entre janvier et mai, 347 cas d'incidents sécuritaires ont été enregistré dans les régions de Tahoua et Tillabéry. Suite à ces incidents sécuritaires, il a été recensé 540 045 personnes déplacées dont la moitié constituée de déplacées internes dans les régions de Diffa, Tillabéry, Tahoua et Maradi.
- Le COVID-19 persiste avec des cas confirmés estimés au 16 juin 2020 à 1 016 cas. Les mesures prises pour contrôler sa propagation ont des conséquences économiques aggravant l'insécurité alimentaire tout en l'élargissant a de nouvelles zones dont celles des centres urbains.
- La campagne agricole a démarré avec les semis réalisés dans 61 pour cent des villages agricoles. Les prévisions saisonnières agro-climatiques annoncent de conditions favorables en comparaison avec les moyennes calculées sur les 30 dernières années, mais les effets positifs de ces facteurs climatiques pourraient diminuer suite aux incidences des mesures COVID-19 sur la disponibilité de la main d'œuvre migrante dont la fermeture des frontières bloque le retour.
- La saison des pluies n'est pas encore démarrée en zone pastorale ou les effets combinés du déficit fourrager de l'année passée et des crises sécuritaire et des restrictions de mouvement pour combattre le COVID-19 se traduisent par une limitation de l'accès aux zones fournies en pâturage et aux zones de meilleures opportunités économiques pour la vente a des prix rémunérateurs des animaux.
- Les populations de la zone centre et nord de la région de Tillabéry et nord Tahoua vit, dans leur majorité, une insécurité alimentaire aiguë de Crise (Phase 3 IPC). Dans la région de Diffa et l'extrême sud de la région de Maradi, l'insécurité alimentaire est plutôt en Stress (Phase 2 ! IPC) grâce aux assistances planifiées et mises en œuvre. L'insécurité alimentaire de Stress (Phase 2 IPC) affecte les populations des autres zones du pays mais pourrait évoluer vers la phase Minimale (Phase 1 IPC) à partir d'octobre 2020 jusqu'en janvier 2021.

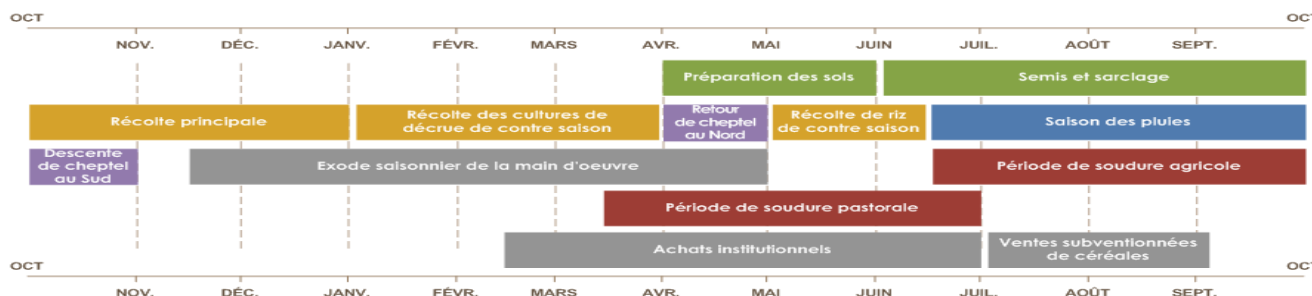
Carte des résultats actuels de la sécurité alimentaire, juin 2020



Source: FEWS NET

Cette carte représente les résultats actuels de l'insécurité alimentaire aiguë pertinents pour la prise de décision urgente, sans représenter le niveau de l'insécurité alimentaire chronique. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

CALENDRIER SAISONNIER POUR UNE ANNÉE TYPIQUE



Source: FEWS NET

CONTEXTE NATIONAL

Situation actuelle

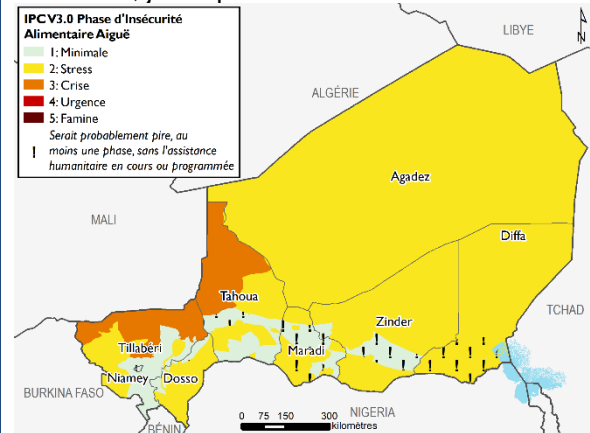
La situation sécuritaire : La situation sécuritaire connaît de nouveaux développements dans les régions de Diffa, Tillabéry, Tahoua et Maradi ou les attaques et autres incidents sécuritaires continuent d’augmenter et de provoquer de déplacements de populations. Dans les régions de Tillabéry et Tahoua, la dégradation de la situation sécuritaire persiste avec une augmentation des incidents sécuritaires qui ont passé 52 cas en janvier 2020, à 68 cas en mars 2020 et à 81 cas en mai 2020. La même tendance à l’augmentation des cas est observée dans la région de Diffa ou selon UNDSS, 22 incidents ont été enregistrés au cours du mois de mai 2020 contre 6 en avril 2020. Ces incidents qui s’opèrent au Niger mais également dans les pays voisins (Nigeria, Mali, Burkina Faso) ont fait déplacées des personnes estimées à 540 045 personnes dont 265 522 personnes déplacées internes dans les régions de Diffa, Tillabéry, Tahoua et Maradi. Dans la région de Diffa, les nouveaux déplacées internes enregistrées dans les premiers 5 mois de 2020 sont en nombre réduit, les déplacements au cours de cette période concernent surtout les déplacements secondaires d’un site à un autre sous la pression des menaces des groupes armés ou à la recherche des assistances alimentaires. Par contre dans les régions de Tillabéry, Tahoua et Maradi, les nouveaux déplacées internes viennent s’ajouter aux anciens déplacés et représentent actuellement 50 pour cent à 100 pour cent de la population totale déplacée à l’intérieur de ces régions enregistré ces derniers mois.

COVID-19 : le Niger fait face depuis mars 2020 à une crise sanitaire née de la pandémie du COVID-19. A la date du 17 juin 2020, 1 020 cas sont confirmés au COVID-19 dont 893 cas guéris, 60 cas en traitement et 67 cas de décès. L’évolution de la situation indique une tendance à la baisse des cas confirmés dont le nombre a varié entre 0 et 4 cas par jour depuis la fin du mois de mai 2020 et cela malgré un pic observé le 15 juin 2020 ou il a été enregistré 36 cas confirmés. Toutes les régions du pays ont des cas confirmés mais la région de Niamey reste la plus touchée par la pandémie suivie de Zinder et Tahoua. Toutes ces régions et leurs populations souffrent des mesures contre-COVID-19 prises par les autorités nigériennes, comme la prolongation de l’état d’urgence sanitaire, les distanciations, et les précautions sanitaires qui restent les seules mesures en vigueur actuellement après la levée des restrictions de déplacement, de transport en commun et de l’isolement de certaines villes.

La situation agro-climatique : La campagne agricole poursuit sa phase d’installation avec les premières pluies enregistrées depuis le mois de mai 2020. A la faveur des précipitations enregistrées, sur les 12 813 villages agricoles suivis par la direction des statistiques, 7 760 villages ont effectué les semis de mil au 20 juin 2020, soit 61 pour cent, ce qui représente le même taux de réalisation qu’en 2019 contre à la même période. La variation selon les régions montre que sur les 4 principales régions agricoles du pays, le taux de réalisation des semis est supérieur à celui de l’année passée dans les régions de Dosso et Tillabéry et inférieur à l’année passée dans les régions de Maradi, Zinder et Tahoua.

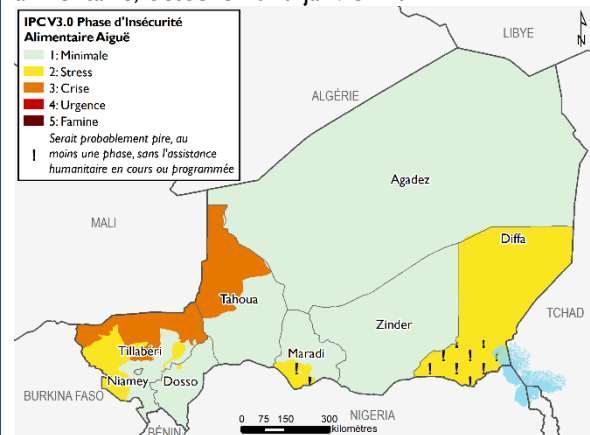
Malgré les facteurs agro climatiques favorables aux cultures en place, la campagne agricole souffre d’un accès limité aux semences pour les ménages pauvres déficitaires dont les mesures contre le COVID-19 des mois de mars, avril et mai n’ont pas permis la distribution gratuite de semences à temps. De plus, la fermeture des frontières des pays de destination des migrants à cause du COVID-19 n’ont pas non plus permis à cette main d’œuvre agricole de revenir comme d’habitude pour

Carte des résultats estimés plus probables de la sécurité alimentaire, juin-septembre 2020



Source: FEWS NET

Carte des résultats estimés plus probables de la sécurité alimentaire, octobre 2020-janvier 2021



Source: FEWS NET

Cette carte représente les résultats actuels de l’insécurité alimentaire aigue pertinents pour la prise de décision urgente, sans représenter le niveau de l’insécurité alimentaire chronique. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

les travaux agricoles.

La situation pastorale : Conformément aux tendances saisonnières, la saison n'a pas significativement démarré en zones pastorales. Les quelques pluies enregistrées en zone pastorale ont permis une germination localisée des herbacées dans cette zone caractérisée par un déficit fourrager important. A ces conditions locales défavorables viennent s'ajouter les effets des mesures sécuritaires et sanitaires telles que la fermeture des frontières et les interdictions des regroupements se traduisant par une restriction de la mobilité des éleveurs et des animaux à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Selon, le bulletin mensuel de suivi de l'impact de la COVID-19 sur les ménages pastoraux et agropastoraux de ACF, en Mai 2020, Au Niger, 51% des relais constatent une réduction des mouvements du bétail à cause du risque accru de rassemblement des personnes qui va à l'encontre des mesures sanitaires destinées à freiner la propagation du virus. Les effets combinés du déficit fourrager et de l'impossibilité de la transhumance interne et transfrontalière conduisent à une forte dégradation de l'état d'embonpoint des animaux, une augmentation des coûts d'entretien et une baisse significative de la valeur marchande des animaux et du pouvoir d'achat de produits alimentaires et non alimentaires.

Les marchés et les prix : Les marchés sont bien approvisionnés en denrées alimentaires de base, et en légère hausse comparé à l'année dernière, malgré la détérioration saisonnière des conditions locales suite à la baisse de la production agricole en 2019 dans certaines zones, notamment Maradi, Zinder, et Tahoa. Les disponibilités en céréales sur les marchés sont assurées par les importations commerciales exemptées des interdictions de mouvements des biens et personnes en lien avec le COVID-19. Toutefois, ils sont toujours en baisse comparé à la moyenne quinquennale, suite à la fermeture de la frontière de Nigeria en aout 2019. Cependant, dans les régions de Diffa, Tillabéry et Nord Tahoua, les flux internes et transfrontaliers continuent à évoluer en dessous de la moyenne à cause de l'insécurité sur les frontières et sur les axes commerciaux à l'intérieur de ces régions. Selon le SIMA, l'offre est assurée à 64 pour cent par les commerçants nigériens contre 70-80 pour cent l'année passée à la même période, à 17 pour cent par les producteurs locaux et à 19 pour cent par les commerçants étrangers pour les céréales locales (mil et sorgho) et à 74 pour cent par les commerçants nigériens et à 26 pour cent par les commerçants étrangers pour le maïs. La demande est faible malgré l'épuisement des stocks pour la plupart des ménages à cause d'un pouvoir d'achat négativement impacté par les effets du COVID-19. Cette faible demande locale s'explique par les opérations de distributions gratuites de vivres de juin à septembre, mises en œuvre par le gouvernement et ses partenaires comme réponses pour atténuer les impacts du COVID-19 sur l'accès alimentaire des ménages. Toutefois, on observe une augmentation de cette demande d'environ 30 pour cent du fait des commerçants nigériens qui représentent environ 40 pour cent de la demande sur les marchés. Les prix des céréales sèches demeurent en légère hausse comparé au même mois de l'année passée. Ils sont également en légère augmentation pour le mil par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Par rapport à la moyenne des 5 dernières années, les prix des céréales sèches (mil, sorgho, et maïs), sont en hausse de 15 à 40 pour cent sur les marchés de Belbédji et Gouré (Zinder), Mainé Soroa (Diffa), Arlit (Agadez), Gararé (Maradi), Gotheye et Abala (Tillabéry) et Tchintabaraden (Tahoua). Cependant, les prix sont en baisse significative pour le niébé par rapport aux niveaux de mai 2019 et à la moyenne des cinq dernières années à cause de la bonne production de 2018 et 2019 qui renforcent les stocks des ménages ainsi que de l'Etat.

Sur les marchés à bétail, le niveau de l'offre affiche, en mai 2020, une baisse générale pour toutes les espèces et les catégories qui selon le SIM bétail, varie de 10 à 17 pour cent pour les petits ruminants à 21 pour cent à 28 pour cent pour les gros ruminants par rapport à l'année passée. Cette baisse de l'offre suit la tendance de la demande qui est aussi en diminution de 21 à 25 pour cent pour les petits ruminants et 33 à 38 pour cent pour les gros ruminants qui serait liée à la baisse des exportations dont le niveau accuse une réduction 40 à 44 pour cent pour les petits ruminants et 47 à 48 pour cent pour les gros ruminants.

Les prix des animaux sont globalement stables par rapport au mois passé. Ils sont cependant en baisse par rapport à la même période de l'année passée et à la moyenne des 5 dernières années du fait de baisse de la demande consécutive à la fermeture des frontières affectant le déplacement des exportateurs. Les baisses les plus importantes (baisse de 20 pour cent et plus) par rapport à la moyenne quinquennale concernent les marchés de Aderbissenat et Agadez Commune (Agadez), Birni NKonni, Abalak, Tchintabaren, Tahoua commune et Tamaské (Tahoua), Nguigmi, Nguel Kolo et Kindjandi (Diffa), Tanda, Béla et Bagagi (Dosso), Soubdou et Bakin Birdji (Zinder), Sabon Machi (Maradi), Téra et Ayorou (Tillabéry)

Les sources des revenus : La vente de lait, de bois et de paille, les revenus de l'exode, la main d'œuvre agricole et pour le gardiennage des animaux constituent les sources de revenu saisonnières typiques des ménages dont les pauvres et les très pauvres. Le prix de la main d'œuvre agricole a augmenté suite sa faible disponibilité consécutive à la fermeture des frontières empêchant le retour de la main-d'œuvre migrante. La main d'œuvre pastorale connaît une faible demande et de prix à cause de l'utilisation de la main d'œuvre familiale consécutivement aux restrictions entravant les mouvements habituels des animaux. Les revenus de la migration/exode sont inférieurs à la moyenne suite aux pertes des opportunités de revenus dans les villes et pays d'accueil suite aux mesures de restrictions des mouvements et un retour timide des migrants bloqués dans les pays d'accueil qui mettent en application les mesures restrictions voire les interdictions de déplacement de personnes.

Les revenus issus de la production laitière sont en dessous de la moyenne à cause du mauvais état physique des animaux. Cependant, les ventes de paille et du bois procurent des revenus au-dessus de la moyenne à cause du déficit important et des restrictions des mobilités et qui rendent indispensables les compléments alimentaires dans l'alimentation du bétail. Les autres sources de revenus saisonnières pour les ménages pauvres sont constituées par les travaux de haute intensité de main d'œuvre, faisant partie habituellement des programmes d'assistances alimentaires des acteurs publics et privés, mais qui n'ont pas été financés cette année car leur calendrier de mise en œuvre a coïncidé avec l'application des mesures restrictives contre le COVID-19.

L'assistance alimentaire : les résultats de l'analyse Cadre Harmonisé de Mars 2020 ont abouti à l'identification d'environ 2 millions de personnes en insécurité alimentaire aigüe (phase 3 et plus de IPC) en juin-juillet-août 2020. Suite à l'apparition du COVID-19 avec les premiers cas confirmés en mars 2020 et les mesures prises par le gouvernement pour contrôler sa propagation et qui ont des implications sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages, une analyse conjointe est menée pour évaluer les évolutions de la situation alimentaire. Cette actualisation de l'analyse Cadre Harmonisé a trouvé que le dysfonctionnement des moyens et des marchés provoqués par les effets indirects du COVID-19 font basculer près de 700 000 personnes en plus dans la situation d'insécurité alimentaire (Phase 3 et plus de IPC) en juin-juillet-août, ce qui porte la population dans le besoin à 2,7 millions de personnes. Un plan d'assistance Etat-partenaires est élaboré et le financement et la mise en œuvre sont acquis pour 2 millions de personnes qui reçoivent déjà les premières opérations de distributions gratuites de cash ou de vivres, y compris dans les zones urbaines qui font des nouvelles zones en insécurité alimentaire suite au COVID-19.

La situation nutritionnelle : La situation nutritionnelle au Niger est typiquement marquée en période de soudure par des prévalences élevées de malnutrition aigüe globale qui se situent entre 10 et 14%. La médiane calculée à partir des enquêtes smart des 10 dernières années consécutives (Smart : 2010-2019) reflète un MAG de 13.6%. Les effets du COVID-19 se traduisent par une dégradation de la situation alimentaire et des conditions sanitaires et provoquent une incidence de la malnutrition aigüe globale au-dessus de la médiane de la soudure soit 14 pour cent.

Résultats de la sécuritaire alimentaire : La dégradation de la situation sécuritaire manifestée par l'augmentation des cas d'incidents sécuritaires, en plus de provoquer une détérioration des moyens d'existence des populations, limite l'accès humanitaire pour la distribution de l'assistance dans les zones affectées par les conflits, notamment dans la région de Tillabéry et le Nord-ouest de la région de Tahoua. Cette situation engendre une insécurité alimentaire en Crise (Phase 3 IPC) dans ces zones ou en plus de la perte de leurs moyens d'existence, les populations n'arrivent pas à recevoir de l'assistance à cause de la prévalence d'une tension sécuritaire plus forte freinant l'action humanitaire. L'insécurité alimentaire est en Stress ! (Phase 2 ! IPC) dans les régions de Diffa et dans l'extrême Sud-ouest de la région de Maradi où l'assistance alimentaire arrive aux personnes dans le besoin, avec les déplacées et les populations hôtes de ces zones en priorité. Dans le reste des zones de moyens d'existence, l'économie alimentaire des ménages se caractérise par des stocks alimentaires épuisés et un retour aux marchés pour l'achat de céréales. Le pouvoir d'achat de céréales sur les marchés est fortement impacté par les effets du COVID-19 suite aux mesures prises pour le contrôle de sa propagation qui ne permettent d'exercer normalement les activités qui procurent les revenus. Les ménages se retrouvent avec des ressources financières insuffisantes pour effectuer les dépenses non-alimentaires nécessaires et une insécurité alimentaire en Stress (Phase 2 de l'IPC) affecte la majorité des zones urbaines et agricoles. Toutefois, des proportions faibles des ménages pauvres situés dans la zone pastorale et les zones agropastorales du Nord de Dosso et Zinder sont en Crise (Phase 3 de l'IPC).

Suppositions

Les scénarios les plus probables de la sécurité alimentaire de juin 2020 à janvier 2021 se basent sur des suppositions fondamentales par rapport à l'évolution du contexte national, qui sont :

- **Mesures de lutte contre la propagation du COVID-19 :** Avec la prise de mesures sanitaires et sociales et le contrôle strict du respect de ces mesures de lutte contre la propagation du COVID-19 par les populations, on observe de plus en plus une tendance à la baisse des nouveaux cas confirmés au test COVID-19. Les mesures préventives sanitaires et restrictives seront allégées et progressivement levées dans tout le pays avec toutefois le gouvernement qui va décider de rétablir ces mesures en cas d'une dégradation de la situation liée au COVID-19. Les effets indirects du COVID-19 et directs des mesures préventives sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vont persister au-delà de la période de maîtrise de la situation sur la pandémie et de la levée des mesures mises en place mais ne peuvent aller au-delà de septembre 2020. Le gouvernement a indiqué qu'à partir de 1^{er} juin, les frontières terrestres du pays vont réouvrir.

- **Prévisions +climatiques** : Les résultats des prévisions climatiques saisonnières des caractéristiques pluviométriques, sur la période Juillet-Août-septembre 2020, prévoient une saison de pluie humide ou excédentaire sur la bande agropastorale du pays avec des quantités de pluies globalement supérieures aux cumuls moyens de la période 1981-2010.
Les cumuls pluviométriques excédentaires attendus dans la majeure partie du pays, associés aux probabilités d'occurrence de fortes pluies (surtout en Fin Juillet-aout- début septembre) et à la crise acridienne en cours en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique laissent présager des risques d'inondation et d'incursion d'essaims de criquets pèlerins.
- **Perspectives sur la production agricole** : A la faveur des importantes quantités de pluies et des pauses pluviométriques courtes à moyennes globalement, les productions agricoles seront au moins moyennes dans la majeure partie de la zone agricole et agropastorale. Toutefois, les risques élevés d'inondations et d'incursion de criquets pèlerins constituent de menaces pour le niveau moyen de production agricole attendue. La production irriguée de riz sera moyenne au bord des cours d'eaux (Fleuve Niger, Komadougou Yobé...) dont les récoltes vont intervenir en mai/juin 2020 pour la campagne de la saison sèche et en octobre/novembre 2020 pour la saison hivernage va contribuer aux sources de nourriture et de revenus pour les populations riveraines.
- **Perspectives pour les cultures de contre saison** : Les prévisions hydrologiques indiquent une situation moyenne à excédentaire dans le bassin du Fleuve Niger qui se traduirait par une disponibilité en eau acceptable pour les cultures irriguées qui vont démarrer en octobre et vont se poursuivre jusqu'en janvier 2021 et au-delà avec les débuts des récoltes. Cela augure des opportunités moyennes à supérieures pour le maraichage et de bonnes perspectives de récoltes pour les cultures de décrues. Les sources de nourriture et de revenu liées au maraichage et aux cultures de décrues seront d'un niveau moyen.
- **Perspectives sur l'état du pâturage et l'embonpoint du bétail** : La production fourragère est déficitaire pour plusieurs années consécutives provoquant des baisses significatives de la disponibilité du pâturage et des situations de vulnérabilités dans la plupart de la zone pastorale. Toutefois, il est attendu des conditions pastorales favorables à partir de juillet 2020 avec les apports de l'hivernage et les interventions de l'Etat et de ses partenaires. L'amélioration de l'embonpoint des animaux à partir de juillet va favoriser une reprise de la production de lait et de la valeur marchande des animaux qui vont ramener les revenus saisonniers des pasteurs à leurs niveaux moyens.
- **La situation sécuritaire** : Les conflits ainsi que l'état d'urgence persisteront dans les régions de Diffa, Tillabéry et de Tahoua tout au long de la période du scénario. L'afflux des réfugiés du Nigeria dans la région de Maradi suite aux conflits intercommunautaires dans les Etats de Sokoto, Zamfara va continuer et le nombre de personnes déplacées dans le pays suite à ces conflits continuera d'augmenter durant la période du scénario.
- **Perspectives sur les stocks et achats institutionnels** : Les stocks vont continuer à être renforcés par commerçants, les institutions et les structures étatiques. Toutefois, compte tenu de la fermeture de certaines frontières des pays sources d'approvisionnement, les prix d'achats ajoutés aux coûts de transactions vont occasionner des augmentations des prix de revient. En conséquence, le niveau de reconstitution pourrait demeurer en dessous de la moyenne et entraîner une faiblesse des disponibilités sur les marchés. Cela pourrait soutenir la hausse des prix au-delà des normes saisonnières entre juillet et septembre 2020 et limiter l'accès pour les ménages pauvres.
- **Perspectives de la main d'œuvre et des autres principales sources de revenus** : L'offre et la demande de main d'œuvre pour les cultures pluviales et le gardiennage des animaux qui devraient être soutenues suite à la coïncidence des travaux de préparation des champs, de mise en place et d'entretien des semis avec de fêtes religieuses. Toutefois, le COVID-19 et les mesures prises contre sa propagation, notamment les distanciations sociales et les restrictions des déplacements des populations, impactent négativement la mobilité interne et externe de cette main d'œuvre et sa disponibilité et son

offre qui baissent significativement par rapport à la moyenne saisonnière mais sa demande reste à son niveau moyen. Les opportunités d'emplois locaux pour le gardiennage des animaux et d'auto-emplois locaux telles que la vente de paille et de bois fonctionne en dessous de leur tendance saisonnière normale malgré le début précoce de la période de soudure pastorale suite aux effets directs et indirects du COVID-19. Les autres sources de revenus telles que le petit commerce, l'artisanat et les autres activités du secteur informel tournent lentement et vont continuer encore de tourner au ralenti suite aux effets persistants des mesures de distanciations sociales, les restrictions des mouvements et la limitation des temps d'opérations. Tous ces emplois locaux vont continuer à générer des revenus inférieurs à la moyenne pour les prochains mois même en cas d'allègement et/ou de levée des mesures restrictives dont les effets sur les moyens d'existence sont soudains et persistants.

- **Les impacts de la dépréciation du naira** : La dépréciation du Naira et la relative amélioration de la valeur du FCFA vont soutenir le transfert des denrées de base vers les marchés locaux du Niger au cours de la période de projection. Toutefois, l'exportation du bétail et des cultures de rente vers le Nigeria va évoluer en dessous de la moyenne car les fermetures de certaines frontières et les mesures de restrictions de mouvement liées au COVID-19 vont entraîner une faible présence et demande des commerçants exportateurs.
- **Migration et transferts** : La persistance des conflits civils et surtout des mesures de confinement liées au COVID-19 dans les pays d'accueil des migrants vont continuer à perturber les activités de main d'œuvre et d'autres activités des migrants ainsi que les flux de transfert. Les transferts d'argent vont rester faibles et inférieurs à la moyenne saisonnière.

Le fonctionnement des marchés et prix

- **Disponibilité** : Compte tenu des productions agricoles moyennes en 2019/2020, des stocks de report moyens et des importations commerciales réalisées et prévues, les circuits internes vont fonctionner et permettre une offre locale qui sera comparable à la moyenne pendant la soudure et la période de récolte. Toutefois, les opportunités d'échanges transfrontaliers existant grâce aux bonnes disponibilités céréalières dans les pays d'importations du Niger (Benin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali) sont impactées négativement par la fermeture de la frontière avec le Nigeria et les mesures liées au COVID-19 qui se traduisent par des coûts de transactions et des prix de revient plus élevés que la moyenne. Les disponibilités des denrées de base sur les marchés ruraux éloignés devraient baisser suivant la tendance saisonnière au fur et à mesure que l'on approche la période de soudure (juin-septembre) suite à des prix de revient élevés et une demande locale faible à cause d'une détérioration du pouvoir d'achat.
- **Demande** : Les achats pour la reconstitution des stocks publics et institutionnels pour répondre aux besoins d'assistance alimentaire devenus plus importants que d'habitude suite aux besoins additionnels liés au COVID-19 et les achats des populations des zones de déficits importants de production vont contribuer à une augmentation de la demande au-dessus du niveau habituel de juin à septembre 2020. Toutefois, la détérioration du pouvoir d'achat des consommateurs suite aux effets des mesures liées au COVID-19 sur les moyens d'existence, pourrait conduire les ménages pauvres et structurellement déficitaires à un faible recours aux marchés et à des achats inférieurs à la moyenne en juillet-août-septembre. Cette demande va se stabiliser à son niveau habituel à partir d'octobre 2020 et jusqu'en janvier 2021 à la faveur de la disponibilité des produits des nouvelles récoltes.
- **Prix des produits alimentaires** : Les niveaux de prix de céréales vont maintenir une tendance haussière par rapport à la moyenne quinquennale sur la plupart des marchés de mai-juin à cause des effets des achats publics et institutionnels qui seront opérés dans un contexte commercial impacté par le COVID-19. Les prix des produits de rente vont connaître une évolution contraire avec la faible demande à l'exportation surtout le niébé dont le prix est déjà en chute suite à une suroffre consécutive à une bonne production et des bons niveaux de stocks de report. Les prix vont progressivement évoluer selon leur tendance saisonnière suite à une diminution progressive de la demande publique et institutionnelle et locale à la faveur des opérations de distributions gratuites de vivres et de vente à prix modéré des produits alimentaires.

- **Prix du bétail :** Avec les faibles taux du naira, les prix du bétail vont rester en baisse par rapport à la moyenne quinquennale de juin à juillet à cause de la faiblesse des exportations vers le Nigeria. Aussi, le mauvais état d'embonpoint consécutif au déficit fourrager n'incitera pas la demande locale. Les rehaussements de la demande locale et à l'exportation à la faveur des bonnes conditions de pâturages et des fêtes religieuses (musulmane en août et chrétienne en décembre), la valeur marchande des animaux va évoluer à la hausse mais les prix pourraient rester au même niveau que la moyenne.

Autres Suppositions

- **Les interventions humanitaires :** Les plans de réponse ont été actualisés pour la prise en compte des nouveaux besoins des nouveaux groupes socioéconomiques y compris des groupes urbains qui sont venus s'ajouter aux ménages vulnérables qui vont commencer à bénéficier des interventions humanitaires par l'Etat et ses partenaires de juin à septembre au profit de 1.9 millions bénéficiaires dont les distributions sont déjà financées.

Résultats les plus probables de la sécurité alimentaire

De juin à septembre 2020, la situation alimentaire des ménages des zones agricoles et agropastorales sera dominée dans la majorité des zones de moyens d'existence par une insécurité alimentaire de Stress (Phase 2 de l'IPC) ou Minimale ! (Phase 1 ! de l'IPC) suite aux effets persistants du COVID-19 sur le pouvoir d'achat et mais les assistances alimentaires dont le financement est planifié et acquis vont permettre de couvrir les besoins de consommation dans la plupart des zones. En octobre 2020 à janvier 2021, des améliorations seront observées dans la disponibilité alimentaire et les revenus des ménages grâce aux nouvelles récoltes de céréales et de produits de rente prévus moyens à supérieurs grâce aux bonnes conditions agro climatiques très probables. Les dépenses non alimentaires seront assurées par les ventes de surplus céréaliers, de produits de rente et les activités saisonnières génératrices de revenus suite aux effets marginaux/négligeables du COVID-19 en cette période de projection.

Dans la zone pastorale, une insécurité alimentaire en Stress (Phase 2 IPC) sera observée suite à des difficultés d'accès alimentaire chez les ménages pauvres dont le pouvoir d'achat va souffrir de la baisse du prix du bétail, principale source de revenu des populations en juin-juillet-août mais l'insécurité alimentaire va se situer au niveau Minimal (Phase 1 IPC) à partir de septembre/octobre jusqu'en janvier 2021 grâce à l'amélioration de l'embonpoint des animaux qui va permettre une reprise de la production laitière et des prix de vente.

Dans les régions soumises aux effets des conflits, la situation alimentaire restera dominée par une perturbation des sources de nourriture et revenus et une dépendance accrue aux assistances extérieures pour couvrir les besoins alimentaires. Les ménages de la région de Diffa auront accès aux aides pour couvrir leurs besoins alimentaires et seront en situation de Stress ! (Phase 2 ! IPC) tout comme les ménages déplacées du Sud de la région de Maradi durant toute la période du scénario. Dans la zone agropastorale et pastorale de Tillabéry, les barrières sécuritaires et l'activisme des groupes armés vont limiter les déplacements y compris ceux des acteurs humanitaires et cela va provoquer une réduction de la disponibilité et de l'accès alimentaire de la majorité de la population dans la zone et les populations résidentes et celles en déplacement dans ces zones continueront de faire face à de graves détérioration des moyens d'existences car faiblement capables de produire et générer des revenus à cause de l'insécurité qui affecte aussi le fonctionnement des marchés. La situation alimentaire restera en phase Crise (Phase 3 IPC durant toute la période du scénario avec même une minorité d'environ 10 000 à 15 000 personnes pouvant évoluer en Urgence (Phase 4 IPC) en juillet-août-septembre dans les localités de Banibangou, Ayorou, Bankilaré, Ouallam, Abala et Tillia et Tassara.

Dans la zone urbaine de Niamey, les résultats de l'analyse basée sur les moyens d'existence actualisée en juin 2020, montrent les revenus ont baissée de 17 à 24 pour cent respectivement pour les ménages pauvres et très pauvres. Les restrictions des activités d'auto-emploi et de petit commerce engendrées par le COVID-19 sont à la base de ces baisses de revenus. Ces baisses pourraient s'aggraver car même en année typique, les ménages pauvres et très pauvres connaissent des déficits de protection des moyens d'existence de 24%. Toutefois, la levée des mesures restrictives permet aux ménages de reprendre leurs activités génératrices de revenus. De plus, les distributions en cours faciliteront l'amélioration de leurs conditions de sécurité alimentaire. Ainsi, de juin à septembre, ces ménages sont en Minimale ! (Phase 1 ! de l'IPC), et à partir d'octobre, ils seront en Minimale (Phase 1 de l'IPC).

Habituellement, la malnutrition aiguë et les morbidités infantiles sont au plus haut entre juin et septembre correspondant à la période de soudure et la saison de pluie au Niger. Les données de l'enquête nationale SMART collectées entre août et septembre 2019, ont relevé une prévalence élevée de malnutrition aiguë globale de 10,7 % chez les enfants de moins de 5 ans.

La crise du COVID-19 pourrait aggraver davantage la détérioration de la situation nutritionnelle attendue en 2020. Cette situation, couplée à l'aggravation de l'insécurité alimentaire et les mauvaises pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ainsi que l'insécurité résiduelle dans certaines zones du pays pourrait entraîner une détérioration de l'état nutritionnel des enfants et une augmentation du nombre de cas d'enfant malnutris. Le groupe technique de travail sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle a estimé que le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) pourrait augmenter de 35% et le nombre d'enfants souffrant de la malnutrition aiguë modérée (MAM) de 27%, soit 533,384 cas attendus pour la MAS et 1, 071,501 cas attendus pour la MAM en 2020 à cause des impacts liés à la pandémie du Covid-19.

Événements possibles au cours des huit mois à venir qui pourraient changer le scénario le plus probable.

Zone	Événements	Impact sur les conditions de la sécurité alimentaire
National	Plus forte tension sécuritaire	La réduction significative des flux des produits de consommation, de rente et d'animaux, et la diminution de la migration et des transferts augmenteraient le nombre de personnes en Crise (Phase 3 de l'IPC) alimentaire.
	Déficit pluviométrique	Baisse de la production agricole et des disponibilités dans les ménages et une réduction significative des approvisionnements des marchés et une hausse des prix Baisse de la production fourragère avec impact sur les revenus des ménages éleveurs dont le pouvoir d'achat des produits sera réduit et une amélioration de leurs situation courante ne sera peu probable.
	Invasion acridienne	Baisse des productions agricoles et pastorales avec pour corollaire une baisse des disponibilités alimentaires, des approvisionnements des marchés, une baisse des prix des animaux et une détérioration des termes de l'échange et l'accès alimentaire
	Réimposition des restrictions contre le COVID-19.	Baisse significative des revenus aussi bien dans les milieux ruraux qu'urbains conduisant à une insécurité alimentaire des ménages dépendant des activités informelles.

ZONES DE PREOCCUPATION

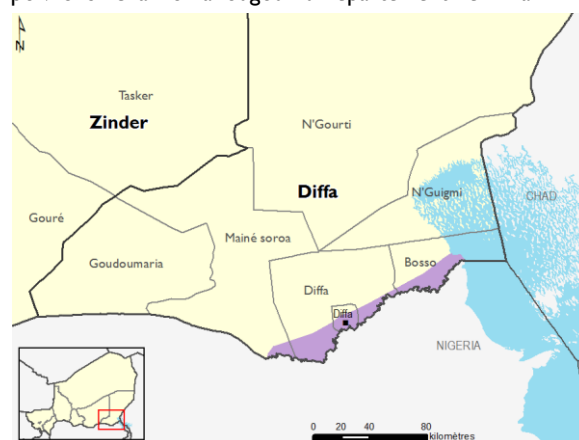
La zone de cultures de poivrons de la Komadougou du département de Diffa

Situation actuelle

La zone de moyens d'existence qui est la zone étudiée se caractérise par la production irriguée de poivron rouge, appelé « or rouge » du fait de sa haute valeur marchande, la production irriguée de riz et d'oignon et la culture pluviale de mil, sorgho et maïs. Le site occupe la rive nord du de la rivière appelée "Komadougou" qui s'étale sur environ 160 kilomètres matérialisant la frontière extrême sud-est avec le Nigeria et se jette finalement dans le lac Tchad. Les marchés nigériens transfrontaliers qui ajoutent surtout à la valeur du poivron, qu'ils vendent sécher, bien qu'il se vende aussi à l'ouest dans le reste du Niger. Dans cette zone on y pratique aussi la culture de décrue. Le riz est la deuxième culture irriguée suivi par l'oignon et il y a aussi un peu de maraîchage (tomate, chou, gombo, piment et autres légumes). La pêche est une activité saisonnière mineure.

L'élevage représente le deuxième secteur économique de cette zone ou on trouve généralement les gros ruminants (bovins) et les petits ruminants comme les caprins et un peu de ovins et de volaille.

Figure 1: Carte de référence, la zone de cultures de poivrons de la Komadougou du département de Diffa



Source : FEWS NET

Dangers et vulnérabilités :

- La persistance de l'insécurité civile liée aux incursions des Boko Haram continue de provoquer d'important mouvement des populations dans le bassin du lac Tchad. On dénombre depuis le 04 Mai 2020 : 73378 ménages de 265617 personnes dont 126492 réfugiés nigériens, 34300 retournés, 102726 PDI et 2099 demandeurs d'asile de diverses nationalités.
- Incendies de plus en plus fréquents pendant la saison sèche passée à Diffa, Gagamari et N'Guigmi
- 5 cas confirmés de COVID-19 au 17 mai 2020 et les mesures restrictives des mouvements et de regroupement sont appliquées dans la zone. Ainsi en plus des effets de l'insécurité, le COVID 19 et les mesures qu'il induit constituent des facteurs aggravant pour environ 300 000 personnes, constitués de populations locales.
- Au 20 mai 2020, il n'y a pas de village ayant effectué de semis dans les départements de Diffa et Bosso qui sont les principaux départements de la zone, à cause du manque de pluie.

La disponibilité alimentaire :

Selon les résultats définitifs publiés par la direction des statistiques de l'agriculture, les départements situés dans cette zone de moyens d'existence ont enregistré une production nette en céréales estimée à 11 529 tonnes correspondant à 19% des besoins de consommation humaine de la population qui dépend de la production agricole qui représente 40 à 80% des sources de nourriture des populations.

Les autres sources alimentaires sont les marchés dont le niveau d'approvisionnement est jugé suffisant mais inférieur à celui de l'année et à la moyenne car la fermeture de la frontière du Nigeria et le conflit de Boko Haram ont réduit les flux qui se font suivant des circuits très longs. Les prix des produits sont stables par rapport à ceux de l'année passée et à la moyenne.

La situation pastorale n'est pas satisfaisante dans la région du fait de l'existence de plusieurs zones à pâturages nus observées dans la majeure partie de la zone pastorale. Aussi, l'accès demeure difficile aux pâturages disponibles dans les zones de repli de la Komadougou et du Bassin du Lac Tchad à cause de l'insécurité et des mesures sécuritaires. Il faut également signaler les restrictions liées au COVID-19 qui entravent le mouvement vers les autres zones de transhumances.

L'accès alimentaire

L'accès aux aliments grâce à la production de mil, sorgho et maïs est fortement réduit sinon nul à cause du déficit pluviométrique en 2019 qui a engendré un faible niveau de la production agricole estimé suffisant pour seulement 19 pour cent des besoins soit 1/5 des besoins de consommation. Les achats et les aides alimentaires constituent les sources principales d'accès à l'alimentation pour les ménages. Les disponibilités sur les marchés sont acceptables mais les prix d'achat du mil, sorgho et maïs en avril 2020 sont à des niveaux supérieurs à ceux de l'année passée de 20 à 30 pour cent et 10 à 20 pour cent par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Le pouvoir d'achat des ménages est faible compte tenu de la baisse des revenus de la vente de poivron et de l'oignon.

Les aides humanitaires contribuent significativement à l'accès aux aliments des ménages vulnérables. Ces assistances sont planifiées et mises en œuvre au profit d'environ 300 000 personnes.

Résultats actuels de la sécurité alimentaire

Les stocks issus de la production agricole sont épuisés et les aliments issus des achats sont faibles à cause du faible pouvoir d'achat des ménages suite à la perturbation des sources de revenus par le conflit dans la zone. Les distributions gratuites de vivres ont été renforcées avec des tonnages plus importants de vivres couplées à la farine fortifiée à 91 600 personnes suite au COVID 19 et permettent aux ménages, dans leur majorité, d'accéder à une nourriture suffisante pour couvrir les besoins de consommation alimentaire et de rester en insécurité alimentaire de Stress ! (Phase 2 ! de l'IPC).

Les résultats de l'enquête nutritionnelle conduite en octobre 2019 indique une prévalence de la malnutrition aiguë globale de 10,9 pour cent contre 13,4 pour cent en 2018. La prévalence de la malnutrition aiguë globale est toujours sérieuse selon les données disponibles sur les cas d'admissions.

Suppositions

- La campagne de production de poivron va être normale dans son démarrage et son déroulement.
- La disponibilité du fourrage et d'eau d'approvisionnement sera assurée à partir de juillet et va améliorer l'état physique des animaux dont la production laitière va atteindre le niveau normal jusqu'en janvier 2021.
- L'Etat du Niger en collaboration avec les partenaires financiers et de mise en œuvre vont exécuter leur plan de réponse humanitaire au profit des ménages vulnérables en tenant des nouveaux besoins liés au COVID 19 et en respectant les délais d'exécution

- L'insécurité civile va persister et occasionner des déplacements de populations et des limitations d'accès aux zones de poivron avec pour conséquences une baisse de la production de poivron ;
- La demande de main d'œuvre pour les travaux d'entretien et de récoltes de poivron sera en baisse et va provoquer une diminution des revenus de plus de la moitié du montant moyen ;
- L'insécurité et la fermeture de la frontière du Nigeria vont persister et avec l'état d'urgence qui sera maintenue dans la zone les limitations vont fortement affecter l'accès aux moyens d'existence et aux marchés ;
- Les flux commerciaux de céréales et de poivron avec le Nigeria et de bétail avec la Libye et le Nigeria seront à un niveau inférieur à la moyenne à cause de l'insécurité et de la fermeture de la frontière avec le Nigeria, ce qui induit un faible approvisionnement et des achats pour l'exportation des animaux et des produits de rente ;
- La zone va faire face à des inondations avec des pertes de cultures de poivron et de riz qui vont accentuer les vulnérabilités des populations ;
- La migration et les transferts vont diminuer à la suite des problèmes sécuritaires dans les pays d'accueil ;
- Suite à la faible fréquentation des centres de santé à cause de l'insécurité et la prévalence des maladies dont le COVID-19, on estime que les enfants de moins de 5 ans dans les sites de déplacés et dans les ménages pauvres résidents seront en situation de malnutrition aigüe durant la période du scénario

Résultats les plus probables de la sécurité alimentaire

Les aides alimentaires en raison de 1 sac de 100 kg de céréales ou son équivalent en cash par ménage de 7 personnes et par mois jusqu'en septembre 2020 et les achats vont permettre de couvrir les besoins alimentaires des ménages comme les aliments sauvages permettront de diversifier la consommation alimentaire. Une insécurité alimentaire de niveau Stress ! (Phase 2 ! IPC) va perdurer dans la zone en juin-juillet-août-septembre 2020 jusqu'en janvier 2021. Avec les aides alimentaires, l'accès à l'alimentation ne va pas nécessiter l'usage de stratégies qui vont changer fortement les moyens d'existence. Avec la baisse de revenus issus de la baisse de production de poivrons et de céréales, les ménages vont cependant s'adonner à la vente massive de bois, au petit commerce, aux activités domestiques (bonnes, boys) qui ne sont pas leurs activités habituelles mais qui permettent de de revenus et assurer certaines dépenses notamment 'achat des intrants agricoles.

Événements possibles au cours des huit mois à venir qui pourraient changer le scénario le plus probable.

Zone	Événements	Impact sur les conditions de la sécurité alimentaire
Zones affectées par les conflits	Nouveau développement de la crise sécuritaire et augmentation substantielle du nombre de personnes déplacés et des besoins	Ces événements provoqueraient des difficultés accrues d'accès alimentaire et des moyens d'existences, ce qui conduirait à une situation alimentaire en Crise (Phase 3 de l'IPC) pour une proportion plus grande de la population.
	Mesures restrictives remises en place suite a une éventuelle recrudescence de cas dans la zone	Une perte des opportunités de revenus qui basculerait une grande partie de la population en Crise (Phase 3 de l'IPC).
	Baisse du volume des aides humanitaires et mauvaise distribution dans le temps	Les bénéficiaires de l'assistance humanitaires auront des difficultés à couvrir leurs besoins alimentaires et seront en Crise (Phase 3 de l'IPC).
	Réouverture de la frontière avec le Nigeria	Une hausse de demande des commerçants venant du Nigeria qui améliorera les revenus des producteurs.
Pres de la Komadougou	Inondations accrues	Une baisse de production de céréales et de poivrons rouges et des perturbations des moyens d'existence. Une hausse de déplacements dans les zones inondées.

La zone agropastorale du département de Ayorou

Situation actuelle

La zone de moyens d'existence se caractérise principalement par la pratique des activités agropastorales ainsi que d'autres activités génératrices de revenu. La plupart de la population s'adonne aux activités agricoles dont la production de céréales (mil, sorgho et riz) et de rente (niébé, sésame et riz). La production est essentiellement destinée à l'autoconsommation. Toutefois, des prélèvements sont aussi opérés pour les ventes sur les marchés pour la satisfaction de leurs besoins. Les cultures de rente (niébé, sésame) sont des produits principalement vendus sur les marchés et souvent localement pour accéder aux revenus monétaires.

Les activités d'élevage concernent aussi les achats d'animaux pour l'embouche et pour l'élevage. Les ventes sont importantes toute l'année dans la zone mais le pic est situé au moment de principales fêtes religieuses (Tabaski) et pendant la période dite de soudure (juin à août). La période d'octobre à janvier les prix sur les marchés sont les plus hauts à cause des fêtes de fin d'année, mais aussi de la disponibilité du pâturage. De mars à septembre les prix sont bas puisque le pâturage se fait rare, c'est le départ des animaux transhumants, les ménages nantis et moyens sont obligés de vendre quelques têtes pour faire face non seulement aux travaux agricoles exercés par les pauvres mais aussi aux achats d'intrant. Il y aussi la production laitière avec des périodes de forte production d'octobre à décembre pour les bovins et d'octobre à février pour les caprins/et ou les ovins. L'exploitation forestière est aussi une activité des populations de cette zone agropastorale, elle est pratiquée pour la cueillette des feuilles et fruits destinés le plus à l'autoconsommation.

L'artisanat est pratiqué et se limite à la confection des objets locaux comme les nattes et les séckos.

D'autres activités existent aussi dans la zone, c'est le cas de :

L'emploi agricole de la préparation des champs à la récolte en passant par les travaux d'hivernage et irrigation où les ménages défavorisés de la communauté sont employés dans les champs des autres.

Les emplois non agricoles (fabrication de briques, construction etc.)

L'exode opéré juste après la récolte de mi-décembre à mi-mai (3 à 6 mois).

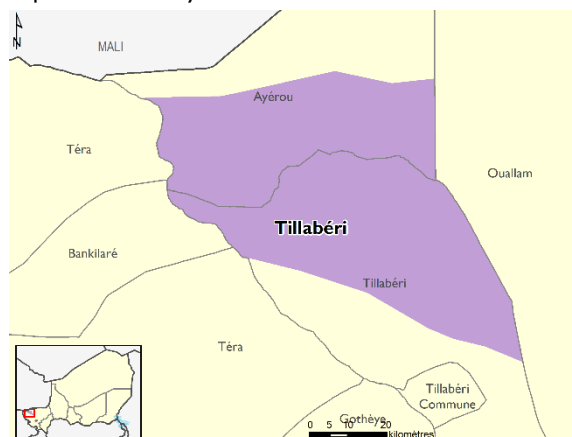
Dangers et vulnérabilités :

La population de la région de Tillabéri frontalière avec le Mali fait face depuis 2017 aux conséquences des conflits armés perpétuels entre groupes armés et conflits intercommunautaires au Nord Mali avec des flux importants de mouvements de populations estimés à 40%. A la date du mai 2020 : 3 514 personnes burkinabés dans les localités d'accueils à la frontière Niger-Burkina Faso, recensés dans 17 villages et/ou sites d'accueil des départements de Téra, Gothèye, et Torodi ; Ouallam: 423 ménages qui ont été enregistrés en 48h, à la date du 12 mai 2020 ; au 12 mai 2020: 2098 ménages de 13 474 personnes affectées par le blocage des activités des partenaires sur le terrain, du fait des difficultés d'accès liées à l'insécurité, aux opérations militaires et autres mesures gouvernementales. Les zones sous opérations présentent un risque direct ou indirect très élevés pour le humanitaires compte tenue de la prolifération des actions (surpris entre deux feux : mauvais moment, mauvais endroit), d'où une limitation des mouvements des humanitaires pendant les opérations. En dépit de l'accalmie constatée ces derniers temps, la situation demeure volatile avec la nouvelle stratégie des groupes armés non étatiques (GANE) qui consiste à s'attaquer aux populations civiles et à leur faire quitter leurs lieux de résidence dans un délai très court. A cela vient s'ajouté la pandémie du COVID 19 qui, à la date du 05 juin 2020, a enregistré cinq cas confirmés positifs au COVID-19.

Les sources de nourriture :

Les activités agricoles sont fortement perturbées suite à l'insécurité qui empêche l'accès aux terres de cultures d'où une baisse des superficies mises en valeur et de la production agricole. La fermeture des frontières engendre aussi une réduction de la disponibilité de la main d'œuvre dont celle des migrants. L'accès aux moyens de subsistances et à l'alimentation restent les principales préoccupations de ces déplacés d'un côté et de l'autre le contexte sécuritaire qui limite de plus en plus l'accès aux populations nécessiteuses. Cette situation entraîne un mouvement continu des camps primaires vers des centres secondaires ou tertiaires d'environ 11% de la population déplacée à la recherche de moyen de

Figure 2. Carte de référence, la zone agropastorale du département de Ayorou



Source: FEWS NET

subsistance et /ou pour des raisons de sécurité. La mise en œuvre opérationnelle des interventions humanitaires est également influencée par : la limitation des mouvements des humanitaires avec l'exigence d'escorte militaire et la faible capacité financière des communes afin d'appuyer la population en difficulté. Cette situation est aggravée avec le déclenchement de pandémie qui a occasionné l'introduction des mesures d'hygiène qui a un impact sur les coûts de mise en œuvre et la fréquence de ces activités. Les données recueillies montrent que les catégories des ménages concernés font recours à des stratégies de stress. Les principales stratégies de survie sont : la solidarité locale (don provenant de la communauté hôte), le travail journalier agricole en nature ou en espèce, la vente du bois et de la paille sur le marché local.

Les Sources de revenus :

Les activités génératrices de revenus sont faiblement pratiquées en raison des attaques, des menaces d'attaques et des restrictions liées à la pandémie. Dans la plupart des cas, les ménages déplacés sont composés en majorité de femmes et d'enfants donc d'actifs peu productifs. A cela s'ajoute une augmentation croissante de la pauvreté liée à la fermeture de certains marchés, l'interdiction de circuler à moto et un ralentissement voire même l'arrêt des activités commerciales à cause de l'insécurité. Les sources de revenus s'amenuisent aussi du fait des actes récurrents de pillages, prélèvement de taxe, surtout le vol de bétail qui réduisent les moyens de subsistance des populations notamment des éleveurs. Les données collectées montrent que les ménages ciblés développent des stratégies de stress actuellement.

Résultats actuels de la sécurité alimentaire

Selon les informateurs sur le terrain, les populations consomment en moyenne deux repas par jours y compris les enfants. Cette situation ne se résume pas uniquement aux populations déplacées ; elle affecte également les populations hôtes de la zone du fait de la solidarité locale envers les déplacés (hébergement, partages de rations alimentaires).

Depuis mai 2020, 2098 ménages de 13 474 personnes affectées par le blocage des activités des partenaires sur le terrain, du fait des difficultés d'accès liées à l'insécurité, aux opérations militaires et autres mesures gouvernementales, les ménages dépendent plus sur les marchés au début de la saison de soudure en mai. Mais les marchés sont moins approvisionnés suite aux restrictions contre la propagation de COVID qui interdisent les regroupements de personnes. De plus, les distributions des aides alimentaires ont été suspendues en avril, et prennent du temps à reprendre avec l'intégration des mesures sanitaires. Une situation relativement calme des maladies à déclaration obligatoire (MDO) par rapport à la même période de 2019. Mais des taux élevés de la malnutrition sévère et modérée avec des décès entraînant ainsi une situation nutritionnelle sérieuse. Cette situation sera amplifiée par les impacts sociaux économiques liés au COVID 19 et l'apparition des cas de paludisme avec l'installation de la saison des pluies notamment dans les couches vulnérables (enfants, femmes enceintes et allaitantes) dans un contexte où les formations sanitaires ne fonctionnent pas ou au ralenti.

Le début de la saison de soudure, ainsi que la baisse des revenus issus de la main d'œuvre et l'insécurité persistante qui perturbé les activités de moyens d'existence continuent à engendrer une situation d'insécurité alimentaire en Crise (IPC Phase 3).

Suppositions

Outre les hypothèses mentionnées ci-dessus, le scénario le plus probable de la sécurité alimentaire entre juin 2020 et janvier 2021 dans cette zone se base sur les hypothèses suivantes :

- Sur le plan sécuritaire, la psychose grandissante d'attaques et des violences des éléments des groupes armés non étatiques (GANE) sur les populations vont persister et maintenir la zone en état d'urgence avec des limitations dans l'accès aux moyens d'existence et à certains marchés qui seront faiblement approvisionnés ;
- Les mouvements des populations vont persister durant toute la période de scénario et seront concernées majoritairement dans des ménages hôtes d'où une augmentation de la taille des ménages d'accueil ;
- Une faible disponibilité de la main d'œuvre agricole en raison du blocage de certains bras valides dans les pays d'exode. Ce qui va engendrer d'un côté une baisse des revenus issus des activités agricoles et de l'autre une réduction des superficies emblavées ;
- Faible production agricole
- Une faible demande de la main d'œuvre agricole par les ménages nantis à cause de leur faible pouvoir d'achat.
- La migration et les transferts vont diminuer du fait des problèmes sécuritaires dans les pays d'accueil et des impacts socio-économique déroulants de la pandémie du COVID-19.

- Les flux commerciaux de céréales et de bétail seront à un niveau inférieur à la moyenne, ce qui va induire une hausse des prix des céréales et une baisse de ceux des animaux et des termes de l'échange ;
- Les prix du bétail vont rester en baisse par rapport à la moyenne quinquennale de juin à juillet à cause de la faiblesse des exportations vers le Nigeria et du mauvais état d'embonpoint en raison de la soudure pastorale combinée au déficit de production enregistré cette année ;
- La prévalence des maladies hydriques en saison des pluies et de l'insécurité alimentaire amplifiée par les mesures de restrictions liées au COVID-19, on estime que les enfants de moins de 5 ans dans les sites de déplacés et dans les ménages pauvres résidents seront en situation de malnutrition aigüe durant la période du scénario.
- L'Etat du Niger en collaboration et les partenaires financiers vont élaborer un plan de réponse alimentaire et humanitaire mais les incidents sécuritaires, les mesures de sécurité et les coûts additionnels liés au COVID et l'accès limité au population vulnérable ne vont pas permettre couvrir les besoins alimentaires de ces populations ;

Résultats actuels de la sécurité alimentaire

Cette situation pourrait conduire à des déplacements continus de populations. Compte tenu de la période de soudure et du faible approvisionnement des marchés, les prix des denrées alimentaires vont augmenter sur les marchés et le faible pouvoir d'achat va conduire à une dépendance accrue aux assistances extérieures qui seront de faible niveau suite aux conditions sécuritaires défavorables, aux restrictions liées au COVID 19. L'accès limité aux aliments de base combinés aux restrictions d'accès aux centres de santé vont continuer de dégrader la situation nutritionnelle des enfants. En outre, les difficultés d'accès difficile en saison de pluies et suite au faible niveau des aides de l'Etat et des partenaires, les ménages auront un accès réduit aux aliments et feront face à une diminution significative de leur consommation alimentaire et resteront en Crise (Phase 3 de l'IPC).

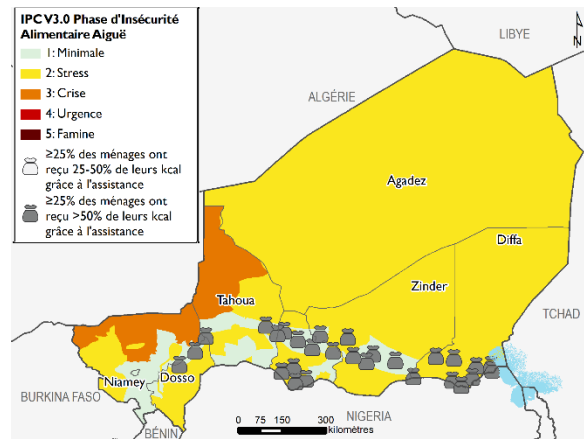
Événements possibles au cours des huit mois à venir qui pourraient changer le scénario le plus probable.

Zone	Événements	Impact sur les conditions de la sécurité alimentaire
Zones affectées par les conflits	Une recrudescence des attaques et une forte augmentation du nombre de personnes déplacés et des besoins	Ces événements provoqueraient l'augmentation du nombre de personnes déplacés et des besoins, des difficultés accrues d'accès alimentaire et des moyens d'existences augmentant les déficits de consommation qui concerneraient une plus grande proportion de ménages et pendant une plus longue période, soit une amplification de l'insécurité alimentaire de Crise (Phase 3 de l'IPC).
	Un maintien de l'état d'urgence sanitaire afin d'endiguer la propagation du virus	Une perturbation des moyens d'existence qui engendrait des baisses significatives de revenus et un ralentissement des flux de biens et de personnes avec une grande proportion de ménages en Crise (Phase 3 de l'IPC), voir un accroissement de personnes, toujours de faible proportion, en Urgence (Phase 4 de l'IPC).
	Une perturbation significative des circuits habituels et un ralentissement des flux commerciaux	Une hausse de prix et une baisse du pouvoir d'achat des populations qui va engendrer une diminution de la demande sur les marchés.

RÉSULTATS LES PLUS PROBABLES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ZONES BÉNÉFICIAIRES DE NIVEAUX SIGNIFICATIFS D'AIDE HUMANITAIRE*

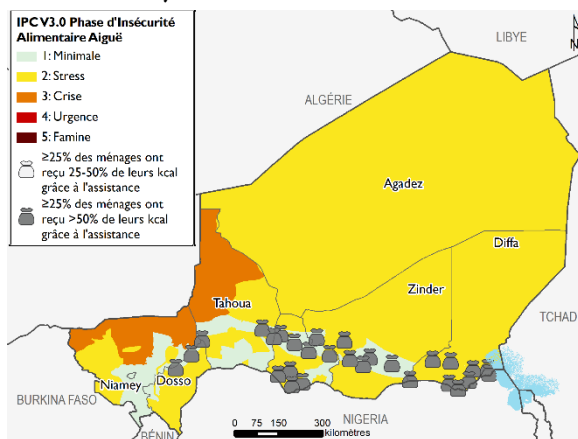
Chacune de ces cartes est conforme aux protocoles de cartographie de l'aide alimentaire humanitaire de la version 3.0 de l'IPC et signale les endroits où des niveaux significatifs d'aide humanitaire sont/devraient être fournis. Le symbole ☼ indique qu'au moins 25 % des ménages ont reçu en moyenne 25–50 % de leurs besoins caloriques à travers de l'aide alimentaire. Le symbole ☼ indique qu'au moins 25 % des ménages ont reçu en moyenne plus de 50 % de leurs besoins caloriques à travers de l'aide alimentaire. Ce protocole de cartographie se distingue du protocole (!) utilisé en tête du rapport. L'emploi du symbole (!) indique les zones susceptibles d'être rétrogradées d'au moins un échelon en l'absence d'aide humanitaire en cours ou programmée.

Résultats estimés les plus probables de la sécurité alimentaire actuel, juin 2020



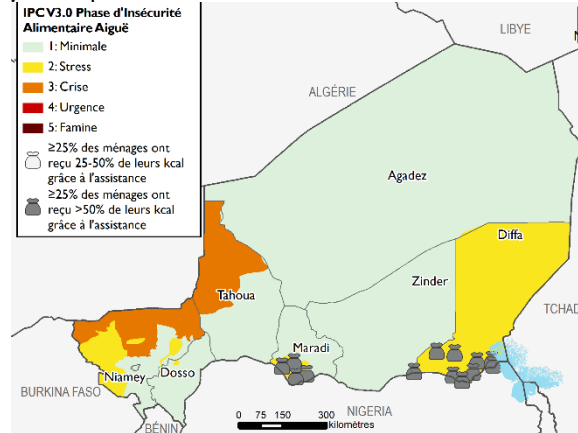
Source : FEWS NET

Résultats estimés les plus probables de la sécurité alimentaire, octobre 2020 à janvier 2021



Source : FEWS NET

Résultats estimés les plus probables de la sécurité alimentaire, juin à septembre 2020



Source : FEWS NET

La manière de classification que FEWS NET utilise est compatible avec. Une analyse qui est compatible avec l'IPC suit les principaux protocoles de l'IPC mais ne reflète pas nécessairement le consensus des partenaires nationaux en matière de sécurité alimentaire.

A PROPOS DE L'ÉLABORATION DE SCENARIOS

Afin d'estimer les résultats de la sécurité alimentaire pour les prochains huit mois, FEWS NET développe les suppositions de base concernant les événements possible, leurs effets, et les réponses probables des divers acteurs. FEWS NET fait ses analyses basées sur ces suppositions dans le contexte des conditions actuelles et les moyens d'existence locaux pour développer des scénarios estimant les résultats de la sécurité alimentaire. D'habitude, FEWS NET prévient du scénario le plus probable. Pour en savoir plus [cliquez ici](#).